

Attestation d'assurance

Responsabilité civile professionnelle : Éducateur canin

Cette attestation est valable pour la période du **01/11/2025** au **31/10/2026**.

Le contrat

Ce contrat Orus est composée des polices suivantes :

Responsabilité civile professionnelle N°RCPH278468773

Il est certifié que la police est à jour de paiement et que la couverture est en vigueur pendant la période indiquée.

Vous (l'assuré)

Représentant légal : Isabelle Le Roch

Adresse postale du représentant légal : 7 RUE Dombasle, 93100 Montreuil

Adresse email : contact@doggykat.fr

N° de téléphone : 06 98 68 15 87

Raison sociale : DoggyKat

N° SIREN : 990 478 406

Adresse où vous exercez vos activités : 7 RUE Dombasle, 93100 Montreuil

Le gestionnaire : Orus

Adresse postale : 14, avenue du Général de Gaulle, 94160 Saint-Mandé

Adresse email : hello@orus.eu

Immatriculation ORIAS : 21006562

L'assureur : Hiscox

Adresse : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux / 01 53 21 82 82

Hiscox France : Hiscox SA - Hiscox France 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris

Siège social : 35F, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989

N° TVA Intracommunautaire : FR88833546989

Activités de l'assuré

L'assuré déclare exercer les professions suivantes :

- Éducateur canin
- Garde d'animaux (hors chenils)

Les activités suivantes sont couvertes :

- Comportementaliste chien et chat / Formation au dressage et à la communication avec l'animal



Vérifiez la validité du contrat à l'aide de ce QR code ou depuis ce lien :

<https://app.orus.eu/s/a/UhSnUOL2VDqH3W4HhCQqmg>

- Garde d'animaux et Pet sitting - hors exploitation de chenil

Module RC Pro - Tous Risques Métiers des Services

Informations clés du module

Date d'effet : 01/11/2025
Date d'échéance principale : 31/10
Période d'assurance : Du 01/11/2025 au 31/10/2026
Juridiction et loi applicables : monde entier hors USA / Canada

Description des garanties

Vos garanties sont assurées par Hiscox.

Les garanties principales, leurs plafonds et leurs **franchises** sont présentés ci-dessous. Les garanties, plafonds et **franchises** sont détaillés dans les Conditions Particulières et les Conditions Générales.

Garanties RC Pro - Tous Risques Métiers des Services

Garantie	Plafond	Franchise
RC Pro / RC Après-livraison - Tous Risques Métiers des Services		
RC Pro / RC Après-livraison - Tous Risques Métiers des Services	50 000 € par période d'assurance	0 € par sinistre
Réclamations à votre encontre		
• Dommages corporels	50 000 € par période d'assurance	0 € par sinistre
• Dommages matériels	50 000 € par période d'assurance	0 € par sinistre
• Dommages matériels consécutifs	50 000 € par période d'assurance	0 € par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	50 000 € par période d'assurance	0 € par sinistre
Garantie Avantage Plus		
• Atteinte à votre réputation	50 000 € par période d'assurance	0 € par sinistre
• Remplacement d'un homme clé	50 000 € par période d'assurance	0 € par sinistre
• Contestation de créance	50 000 € par période d'assurance	0 € par sinistre
Extension de garantie - Protection Juridique	France, Monaco et Andorre : 50 000 € TTC par litige Hors France, Monaco et Andorre : 5 000 € TTC par litige	0 €



Cette attestation est valable pour la période du 01/11/2025 au 31/10/2026.

Elle ne peut engager l'assureur, conformément au Code des Assurances et sous réserve du paiement de la prime, au-delà des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Les garanties sont acquises selon les documents suivants :

- les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance)
- Conditions Générales N° PSC0623
- Conventions Spéciales N° MISC0623

Le contrat ne sera actif qu'après le paiement de la première cotisation. Il sera nul et non avenu si la première cotisation n'est pas versée avant le début du contrat ou au plus tard 25 jours après la date de signature.

Nos conseillers sont à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez les contacter par téléphone au + 33 (0)1 89 71 72 86 ou par email à l'adresse suivante : hello@orus.eu.

Paris, le 24/10/2025

Orus par délégation de l'Assureur

Tom Le Bras, Directeur Général

